

**Trail d'Albertville
&
Balcons de Mercury
&
Belle Etoile**

Avertissement

Le Trail d'Albertville, les Balcons de Mercury et la Belle Etoile sont des épreuves populaires, mêlant le caractère de fête et le caractère sportif. Elles se pratiquent à allure libre. Cependant, ce sont des épreuves d'endurance et nécessitent un entraînement sérieux et adéquat, ainsi qu'un bon état de santé.

Règlement

1 Tout participant, par le seul fait de son inscription s'engage à se soumettre aux présentes règles

2 L'organisateur se réserve le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve

3 Le Trail d'Albertville, les Balcons de Mercury et la Belle Etoile se déroulent dans un milieu naturel à l'équilibre écologique fragile. Ceux qui le traversent doivent le respecter. Ne pas jeter de détritrus, ne pas crier intempestivement et ne pas affoler les troupeaux d'animaux. Suivre le balisage en place, ne pas couper les virages

4 Les épreuves se courent en semi-auto-suffisance alimentaire. Chaque participant doit partir avec un litre d'eau au minimum. Une vérification pourra être faite avant l'entrée dans l'aire de départ

5 Il est interdit de suivre les participants avec un véhicule motorisé ou non. Aucune aide extérieure, de quelque nature que ce soit, ne sera admise

6 Les participants sont dans l'obligation d'aider une personne en danger. Le jury tiendra compte du temps passé à donner assistance

7 Le dossard doit être impérativement porté entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée afin que son numéro soit bien visible

8 Les Chaussures à pointes sont interdites. Sur les rares portions de route, les participants sont tenus de respecter le code de la route. Les bâtons sont autorisés.

9 Tout participant peut abandonner à son initiative. L'organisateur se réserve le droit d'arrêter toute personne visiblement défaillante. Dans les deux cas, l'abandon ou la mise hors course doit se faire à un point de contrôle. Le dossard sera remis à un commissaire de course.

10 Tout participant au Trail d'Albertville n'ayant pas fait le passage à « sous le col » avant 11 heures sera contraint à l'abandon. De plus, l'heure limite du passage de la ligne d'arrivée est fixée à 16 heures. Tout participant arrivé hors délai ne sera pas classé.

11 Sera exclu de la course tout participant qui n'aura pas respecté le règlement ou les consignes de sécurité, aura commis une imprudence, une erreur grave ou utilisé un produit dopant

12 Sera sanctionnée toute attitude inconvenante (agressivité, outrage, etc.) envers un concurrent, un bénévole ou toute autre personne liée à la manifestation

13 Les classements s'effectuent selon le temps du parcours le cas échéant augmenté des pénalités. Est prévu un classement général (scratch) et un par catégorie et sexe

14 Toute réclamation doit être soumise par écrit auprès du Directeur de course au plus tard dans les quinze minutes qui suivent la proclamation des résultats. La réclamation doit être accompagnée d'une somme de 30 €, remboursable si l'issue apportée par le jury est favorable au demandeur

15 L'organisateur est couvert par une police d'assurance en responsabilité civile. Chaque participant devra être assuré personnellement. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. En cas d'accident survenant durant la course, il revient à l'intéressé de faire sa déclaration auprès de son assureur et dans les délais impartis. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

16 Après le 19 septembre, les frais d'inscription ne sont remboursés pour désistement que contre certificat médical

17 Les participants autorisent tacitement l'organisateur à utiliser sur tous médias de communication, y compris des supports promotionnels, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation. Cette disposition n'est pas soumise à contrepartie et s'applique sur la durée la plus longue prévue par la loi et sans restriction de territorialité.

18 La présence des participants à la cérémonie protocolaire (podium, remise des prix) est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisateur.

Conditions d'admission

Le Trail d'Albertville, les Balcons de Mercury et la Belle Etoile sont des épreuves ouvertes aux femmes et aux hommes, licenciés ou non. Il faut néanmoins satisfaire 2 conditions :

a) au jour de l'épreuve, être âgé d'au moins 18 ans pour *Le Trail d'Albertville* et les Balcons de Mercury ou être âgé d'au moins 15 ans pour *la Belle Etoile* (avec autorisation parentale)

b) joindre au bulletin d'inscription un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition. Ce certificat doit dater de moins d'un an à la date de l'épreuve (loi du 23/03/1999). Cette disposition s'impose sans condition d'âge, aux adultes comme aux mineurs.

Pour les licenciés d'une fédération sportive, une photocopie de la licence en cours de validité est suffisante à la condition que le visa médical y soit apposé.

Notez que les documents ne seront pas restitués.

Aucune décharge ne sera acceptée.

Toute personne ne remplissant pas ces 2 conditions verra son inscription refusée

Les parcours

Ils se déroulent en montagne, principalement sur sentiers. Ils ne présentent pas de difficultés techniques particulières mais parfois la déclivité peut être marquée.

Heures de départ

Départ de la Place de l'Europe à Albertville à :

7h30 pour *Le Trail d'Albertville*

8h30 pour *les Balcons de Mercury*

Au départ de Mercury (La Soffaz) à :

10h30 *Belle Etoile*

Accueil - Remise des dossards

- le samedi 24 septembre, entre 17 et 19 heures au Club Alpin Français d'Albertville

- le dimanche 25 septembre, à partir de 5 heures sur la Place de l'Europe

PAS D'INSCRIPTIONS - sauf BELLE ETOILE - LE MATIN MEME.

Inscriptions « Belle Etoile » à Mercury uniquement pour le dimanche, fermée à 9h30

Notez qu'aucune épingle ne sera fournie par l'organisateur

Inscriptions et paiement en ligne sur :
www.trail-albertville.fr

Pour les personnes intéressées, une assurance à la journée sera proposée par l'organisateur.

Randonnée populaire
parcours aventure
parcours d'orientation
tyrolienne

Aucune condition d'âge n'est requise.

L'organisateur est couvert par une police d'assurance en responsabilité civile.

Chaque participant devra être assuré personnellement. En cas d'accident survenant durant l'activité, il revient à l'intéressé de faire sa déclaration auprès de son assureur et dans les délais impartis.

Heure de départ pour la randonnée

Départ de Mercury à partir 9 h15

Ouverture des activités à Mercury : 10h00